CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191733** **VALABLE JUSQU'AU** **18/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/06/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 884 902 438 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 220807900168

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 31559107N-2001

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 315591072001 - 55736653

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : ARCADES COUVERTURE

5 BIS AVENUE GABRIELLE
92500 RUEIL-MALMAISON

Téléphone : 06 64 24 36 96 **Fax :**

Portable : 06 64 24 36 96

Responsabilité légale :
ARC-HOLD (977 506 500) / PHILIPPE MATTHIEU, MARIE, DOMINIQUE
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : m.philippe@arcades-couverture.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 805 710 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	13	19/09/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		19/09/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		19/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 17:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191733** **VALABLE JUSQU'AU** **18/09/2027**

ÉDITÉ LE **21/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/06/2020
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : **884 902 438 00016**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 220807900168

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 31559107N-2001

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 315591072001 - 55736653

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **ARCADES COUVERTURE**

5 BIS AVENUE GABRIELLE
92500 RUEIL-MALMAISON

Téléphone : 06 64 24 36 96 **Fax :**
Portable : 06 64 24 36 96

Site Internet :
E-mail : m.philippe@arcades-couverture.fr

Responsabilité légale :
ARC-HOLD (977 506 500) / PHILIPPE MATTHIEU, MARIE, DOMINIQUE GÉRANT(E)
NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/09/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	19/09/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	19/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.